BULLETIN D'INFORMATIONS LA SALLE EN BEAUXONT

FINANCES COMMUNALES

Budget commune	Dépenses	Recettes	Résultat 2020
Fonctionnement	484 886 €	557 650 €	72 764 €
Investissement	312 400 €	401 567 €	89 167 €
Régie des transports			
Fonctionnement	6 732 €	11 944 €	5 212 €
CCAS			
Fonctionnement	206€		- 206 €
Investissement		1 560 €	1 560 €

Depuis le début de l'année les élus, avec l'aide de la secrétaire de mairie, clotûrent les comptes 2020 et préparent le budget 2021. Ce budget permet à la commune de maintenir les services, d'assurer l'entretien des bâtiments, de la voirie, des ouvrages sur le territoire, mais aussi d'investir sur de nouveaux projets.

Un point plus complet du budget 2021 sera présenté dans le prochain BISEB



VIE ASSOCIATIVE

La ludothèque Jeux Rigole est ouverte « en temps normal » le 2^e et 4^e mercredi de chaque mois de 9H30 à 12H et tous les jeudis de 17H à 19H. En période de couvre feu, elle est ouverte tous les mercredis matins de 9H30 à 12H mais pas le jeudi. Elle se situe dans le petit préfabriqué en face de la crèche. Vous y trouverez des jeux pour tous les styles et tous les goûts (enfants, ados,

adultes). La ludo dispose de plus de 600 jeux d'ambiance, stratégie, hasard…pour occuper nos longues soirées de couvre feu. L'accès est gratuit. Une cotisation annuelle de 15€/famille est demandée pour emprunter les jeux (+1€ par jeu et par mois). A bientôt!

L'équipe de la ludothèque « Jeux Rigole »

Nous avons la chance d'avoir cette association sur notre territoire! La municipalité soutient l'activité de Jeux Rigole par la mise à disposition de locaux et le versement d'une subvention de fonctionnement. N'hésitez pas à rendre visite à Corinne et aux bénévoles de l'association, la ludothèque est ouverte à tous, pas seulement aux enfants!

RAPPEL ASSAINISSEMENT

Pour tous les logements raccordés aux stations d'épuration de la commune : **ne jetez aucun déchet** dans les toilettes, utilisez la poubelle « ordures ménagères », ceci pour un bon fonctionnement des installations. Merci de votre vigilance.

Secrétariat de mairie

Nous avons le plaisir d'accueillir Mélanie Lefébure à la commune de la Salle en Beaumont. Elle est notre secrétaire de mairie depuis août 2020 et c'est sa première expérience dans cette fonction.

Elle nous vient de Grenoble après une formation en ressources humaines et des expériences professionnelles dans d'autres secteurs d'activité. C'est une jeune femme passionnée de nature, sportive et qui adore faire des randonnées.

Elle témoigne de son nouveau poste : « J'aime beaucoup ce que je fais. C'est un travail riche (parfois dense !) et différent à chaque instant : de l'accueil du public, en passant par l'urbanisme, l'état civil, la gestion des

agents et des conseils municipaux ou encore la comptabilité, je n'ai pas de quoi m'ennuyer dans mes missions quotidiennes. Les interlocuteurs sont variés et l'équipe municipale complémentaire entre elle, c'est agréable.

Ce que je préfère, c'est partager et aider : avec les élus, les agents ou les usagers... »

N'hésitez pas à venir rencontrer Mélanie lors des ouvertures de la mairie au public (lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30)

Enfance et petite enfance à La Salle en Beaumont



Les Pitchous: La compétence petite enfance est exercée par la Communauté de Communes et nous avons sur le territoire de la commune la crèche Les Pitchous. Après une fermeture temporaire pour travaux, celle-ci a rouvert ses portes en janvier et accueille les enfants les lundis, mercredis et vendredis. Toutes les infos sur le site www.ccmatheysine.fr

Bonnemine: Vous pouvez également participer tous les mardis de 8h45 à 11h30, à la crèche, à Bonnemine, lieu d'accueil parents enfants, libre anonyme et gratuit. En raison du contexte sanitaire, prévenez de votre venue au 07 81 48 45 09

RAM Si vous avez des questions sur les modalités de garde de vos très jeunes enfants, n'hésitez pas également à solliciter le service petite enfance de la Communauté de Communes et le service de Relais des Assistantes Maternelles. Tél : 04 76 81 54 05.

Cantine : Rappel aux familles : le service de la cantine est assuré cependant le nombre de places est limité actuellement en raison des protocoles sanitaires. Nous remercions les familles qui le peuvent de n'utiliser le service qu'en cas d'impératifs professionnels.

Energie

En 2018, alors que la mise en concurrence des barrages hy-

droélectriques continuaient à être envisagée sous la pression de la commission européenne, le conseil municipal avait voté une motion réaffirmant son attachement au service publique de l'énergie et à l'exploitation publique des équipements hydroélectriques, considérant leur caractère indispensable d'une gestion partagée et partenariats qui tient compte des besoins d'aménagement des territoires avec la nécessité d'une bonne gestion de la ressource en eau et de ses usages.



Aujourd'hui, le gouvernement négocie avec la commission européenne et lui propose la réorganisation de l'entreprise EDF à travers le projet Hercule qui vise à séparer les activités d'EDF en trois entités étanches entre elles :

- Le nucléaire avec une revalorisation de l'AREHN (volume productible de production nucléaire que EDF est contraint de vendre à ses concurrents en dessous du prix de marché et dont le prix n'a pas été réévalué depuis 10 ans), -
- l'hydroélectricité sous forme d'une quasi régie
- Enedis (le gestionnaire du réseau d'électricité), les zones outremer et les énergies renouvelables, nouvelle entité dont le capital sera ouvert au privé.

Au moment où notre pays doit faire davantage pour prendre pleinement la voie de la transition énergétique afin de garantir pour les générations futures une société bas carbone où notre souveraineté économique et industrielle est fortement menacée par les conséquences économiques de la crise de la Covid-19, nous devons plus que jamais garantir un service public de l'électricité dans une entreprise intégrée qui a fait ses preuves depuis des décennies et qui garantit la péréquation tarifaire afin que tous les citoyens paient le même prix de l'électricité quelque soit l'endroit où qu'ils habitent.

Avec le plan Hercule, c'est bien la cohérence du système électrique français qui se joue. Nous devons être vigilants et mobilisés aux cotés des syndicats et de nombreux élus de tous bords politiques pour garantir un projet viable pour EDF qui doit relever d'un service public et non d'un service marchand et protecteurs des consommateurs.

PS: Vous pouvez visionner gratuitement https://youtu.be/mEMr2TtENto le film documentaire Barrages, l'eau sous haute tension de Nicolas Ubelmann pour aller plus loin sur le sujet.

Souvenirs

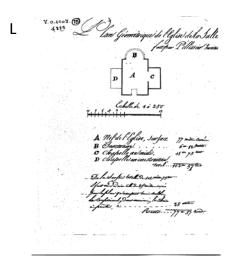
Décès de Renée GRILLET, habitante de la commune et ancienne employée communale dans les années 1980 et 1990.

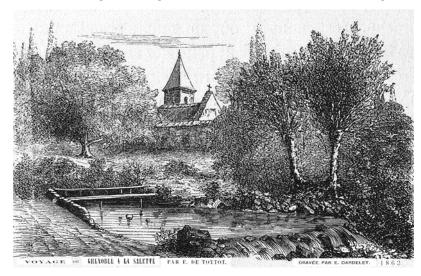
Décès de Patrick VERNET, fils de Denise VERNET né et scolarisé sur la commune, il avait gardé un fort attachement et était toujours présent pour les manifestations communales.

Le Conseil municipal adresse ses plus sincères condoléances aux familles.

Un peu d'histoire

La paroisse de la Salle en Beaumont fut créée vers 1080-1100 après la constitution du Prieuré de St Laurent par l'évêque de Gap et inféodée (chargé de la gestion) aux chanoines de St Augustin





Vue de l'ancienne église dessinée par Ennemond de TOYTOT

Dans son livre Voyage de Grenoble à la Salette en 1863

Ainsi que le plan élaboré en 1839 lors de son agrandissement

-Ajout d'une chapelle suite au regroupement des paroisses de la Salle et de Quet

L'église qui y fut construite, date sans aucun doute de la même période. En 1251 elle est toujours desservie par un chanoine du prieuré de St Laurent, lequel réside sur place,

Pendant la désastreuse période des guerres de religion, lesquelles sont en fait une succession de 8 conflits entre 1562 et 1598 (adoption de l'édit de tolérance plus connu sous le nom d'édit de Nantes), chaque camp se dispute le moindre territoire et lors de chacun de leur passage ruine et détruit villages églises et hameaux, au nom de l'intolérance religieuse et politique.

Vers 1600 elle est en partie ruinée, et sans couverture,

elle sera réhabilitée ou peut-être entièrement reconstruite au même endroit

Nous pouvons encore voir son emplacement dans le cimetière actuel.

Diverses réparations nous sont connues notamment grâce aux délibérations du conseil de fabrique (conseil paroissial chargé de l'entretien du bâtiment et des diverses fournitures ecclésiastiques et liturgiques)-

Elle subsista jusqu'en 1894, date à laquelle elle fut démolie car les frais de rénovation étaient beaucoup trop élevés, et remplacée par celle que nous avons tous connus et qui a été construite en dehors du cimetière en bordure de la route nationale.

Il est à noter aussi que nombres d'églises anciennes furent reconstruites dans cette période entre 1870 et 1905, sans doute dans l'élan religieux de l'apparition de N.D. de la Salette et grâce aux encouragements moraux et financiers des pères Chartreux.

Nous reviendrons plus largement sur l'historique de cette période entre le moyen-âge, la renaissance et la révolution française qui a vu nombre de bouleversements dans la société française et donc dans la vie des habitants de la Salle.

H. Viel

Ont participé à la rédaction : Jean Pra, Marie-Noëlle Battistel, Marianne Gilliot, Ginette Paulin, Anne-Claire Bonhomme, Christine Ollivier, Marcel Vieux, Georges Coté. Si vous souhaitez participer et proposer des articles, merci de contacter le secrétariat de mairie par mail : mairielasalleenbeaumont@orange.fr